



GROUPIE ORGANISE SON ASSEMBLEE GENERALE 2008

AUTOUR DU THEME

« LES ENTREPRISES ET LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE »

Communiqué de Presse

Dammarie les Lys le vendredi 12 décembre 2008

L'association Groupie, créée en février 2007, rassemble des personnes issues des milieux économiques, administratifs et associatifs décidées à s'engager pour faire bouger les choses dans le domaine de l'emploi et de l'insertion, en s'affranchissant des carcans et des cloisonnements institutionnels et culturels.

L'association organise régulièrement des rencontres autour de thèmes mettant en lumière des initiatives permettant de rapprocher le monde de l'Insertion et le monde économique.

Le **12 décembre 2008 à partir de 17h**, une présentation ainsi qu'un débat autour du thème « **Les entreprises et le RSA** » auront lieu lors de l'Assemblée Générale de Groupie, qui se tiendra près de Melun, en Seine et Marne (salle du Conseil de l'Espace BTP de Seine et Marne, 45 rue Nouvelle 77190 Dammarie les Lys).

Au programme, une présentation des grands principes de mise en place du RSA ainsi que l'intervention d'un chercheur spécialisé dans l'économie et les statistiques, le Conseil Général de l'Oise en tant que Département expérimentateur, une entreprise de grande distribution, l'ANPE, le MEDEF de Seine et Marne et un syndicat de salariés.

Le revenu de solidarité active (RSA) qui entrera en vigueur au second trimestre 2009 remplacera des minima sociaux existants (comme le RMI et l'API, respectivement Revenu Minimum d'Insertion et Aide Parent Isolé) et à se substituer à des dispositifs d'intéressement de retour à l'emploi (comme la Prime de Retour à l'Emploi).

Présenté en Conseil des ministres le 3 septembre 2008, le projet de loi débattu depuis le 22 septembre par le Parlement est en cours d'expérimentation.

Il vise à faciliter le retour à l'emploi et à réduire le nombre de « travailleurs pauvres ». Il prévoit un mécanisme assurant à toute personne exerçant ou reprenant un emploi, même à temps partiel, un gain financier par rapport à sa situation antérieure. **Cette réforme importante de la politique d'insertion ne peut réussir que si les entreprises se mobilisent pour recruter les personnes concernées.** Le credo de Groupie étant de favoriser tout ce qui peut rapprocher le monde de l'insertion et le monde de l'entreprise, il a semblé important de lancer le débat, à partir de témoignages de chefs d'entreprises, sur le rôle que peut ou doit jouer l'entreprise dans la réussite de ce nouveau dispositif.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence auprès de Séverine Fortrat, l'animatrice du réseau **avant le 5 décembre 2008** : groupie.severine@gmail.com.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : www.groupie.fr

Contact presse Groupie :

Thierry du Bouëtiez – Président de Groupie

Tél : 06.22.06.46.89

E-mail : tdubouetiez@wanadoo.fr

Séverine Fortrat – Animatrice du réseau Groupie

Tél : 06.29.52.83.18

E-mail : groupie.severine@gmail.com